

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2016**

Délibération
n° 2016.12.416

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement
délestage de la
station de Gond
Pontouvre vers la
station de
Frégeneuil(AP n°2 -
Budget annexe
Assainissement)**

LE QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 décembre 2016**

Secrétaire de séance : Armand DEVANNEAUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique ARLOT, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Bernard RIVALLEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2016**DELIBERATION
N° 2016.12.416**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : Monsieur **CONTAMINE****MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT
DELESTAGE DE LA STATION DE GOND PONTOUVRE VERS LA STATION DE
FREGENEUIL(AP N°2 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT)**

Vu les articles L2311-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales

Vu la délibération n° 82 du 26 mars 2015, portant création de l'autorisation de programme Délestage de la station de Gond Pontouvre vers la station de Frégeneuil pour un montant de 4,2 M€.

Vu la délibération n° 54 du 24 mars 2016, prévoyant la répartition des crédits de paiement comme suit :

Autorisation de programme	Montant HT	CA 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019
Délestage de la station de Gond Pontouvre vers la station de Frégeneuil	4 200 000 €	22 629,97 €	700 000 €	1 350 000 €	1 350 000 €	777 370,03 €

Dans le cadre des actions visant au retour au bon état écologique des cours d'eau sur son territoire, GrandAngoulême a inscrit dans son programme pluriannuel de travaux la suppression de la station d'épuration de Gond-Pontouvre par le délestage de ses effluents vers la station d'épuration de Frégeneuil Angoulême.

Cette opération répond à plusieurs objectifs et enjeux à savoir :

- Supprimer tout rejet à la « Font Noire » qui est classé en état écologique médiocre au titre du SDAGE Adour Garonne ;
- Obtenir un meilleur rendement épuratoire avec un traitement performant des boues et graisses en supprimant les équipements vieillissants en limite de capacité hydraulique et organique de la station d'épuration de Gond-Pontouvre ;
- Optimiser les capacités épuratoires de l'agglomération en rationalisant les coûts d'exploitation.

Toutefois, suite aux études préliminaires, l'avant-projet des travaux a été présenté le 18 février 2016 au comité de pilotage de l'opération. A cette occasion, les choix techniques prenant en compte les contraintes hydrauliques, altimétriques ont été validés et le tracé « B » comme le mieux adapté a été retenu.

Ce choix entraîne une augmentation du montant initial de l'opération. En effet, le tracé initial prenait seulement en compte le transfert linéaire des effluents qui comprenait la suppression de la station de Gond Pontouvre sans postes intermédiaires et le raccordement direct à la station de Frégeneuil.

Or, le tracé retenu prend en compte :

- L'amélioration de la collecte et du transfert des effluents,

- La proposition de la Police de l'Eau de mettre en place des bassins d'écrêtement des flux afin d'éviter les débordements à la Font Noire par temps de pluie,
 - La sécurisation par un deuxième bassin d'aération et la construction d'un poste de relèvement au Gond Pontouvre plus profond (8 m) en cas de coupure électrique.
- A cela s'ajoute l'augmentation de la maîtrise d'œuvre dû au dossier réglementaire qui passe en autorisation et non simple déclaration, justifié par la taille du projet.

Aussi, **le coût d'investissement global de l'opération, à ce stade, se chiffre à 6,1 M€ HT au lieu de 4,2 M€ HT initialement prévu** Il comprend les travaux de délestage pour 5,5 M€ HT ainsi que les études et prestation diverses pour 0,6 M€ HT.

Cette opération est fléchée comme prioritaire au titre de l'appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne avec une subvention à un taux bonifié (Cf délibération n° 46 du bureau communautaire du 7 avril 2016). Par courrier du 2/11/16, l'Agence de l'eau Adour Garonne informait de l'obtention de cette subvention à hauteur de 60 % du montant prévisionnel, soit 3 660 000 € sur la base de 6,1 M€ HT.

Ainsi, pour tenir compte de l'évolution du projet, il convient de revoir les crédits de paiement de la manière suivante (à noter que le projet de CA 2016 comprend les mandatements et les engagements à ce jour, le décompte définitif sera connu en fin d'exercice) :

Autorisation de programme	Montant HT	CA 2015	Projet CA 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019
Délestage de la station de Gond Pontouvre vers la station de Frégeneuil	6 100 000 €	22 629,97 €	85 826,76 €	1 350 000 €	4 500 000 €	141 543,27 €

Vu l'avis favorable de la commission ressources et prospectives du 30 novembre 2016,

Je vous propose :

D'AUGMENTER l'autorisation de programme de 1 900 000 € pour la passer de 4 200 000 € à 6 100 000 €,

DE MODIFIER la répartition des crédits de paiement sur les exercices de 2017 à 2019 conformément au tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 décembre 2016	<u>Affiché le :</u> 22 décembre 2016